



# Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 mai 2022

**Réseau des Espaces de Vie Sociale parisiens**

Domicilié au 77 rue Alexandre DUMAS, 75020 Paris

Les membres de l'association du Réseau des Espaces de Vie Sociale parisiens se sont réunis lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire le 20 mai 2022 à 15h, à l'AEPCR, association d'éducation populaire Charonne Réunion située au 77, rue Alexandre Dumas 75020 Paris et via Zoom, sur convocation préalablement adressée par courriel par Jérôme FRITSCH et Nathalie JELANSKY co-présidents de l'association REVS, dans les formes et délais conformes aux dispositions statutaires.

Les administrateurs en poste ainsi que de nouveaux membres étaient présents :

**ACB Paris, 20<sup>e</sup>** (Belkacem TATEM et Slimani ABDERREZAH) ; **Cafézoïde, 19<sup>e</sup>** (Anne-Marie RODENAS) ; **Plus loin, 20<sup>e</sup>** (Jérôme SITRUK) ; **Café-Jeux Natéma, 20<sup>e</sup>** (Christine LEIS et Nathalie JELANSKY) ; **Animômes de Beugrenelle, 15<sup>e</sup>** (Eric VERNIER) ; **QSB, 11<sup>e</sup>** (Claire DEFFONTAINES) ; AEPCR, 20<sup>e</sup> (Jérôme FRITSCH, Aline GRASPERGE et Yahia ADANE).

L'assemblée générale ordinaire a donc pu délibérer valablement.

L'assemblée générale ordinaire est présidée par Monsieur Jérôme FRITSCH en sa qualité de co-président de l'association.

L'assemblée générale a commencé par le rappel de l'ordre du jour qui portait sur le **rapport d'activité de l'année 2021**, les **rapports moral et financier de l'exercice 2021 soumis au vote de l'assemblée**, les **élections de membres au conseil d'administration**, le **Budget 2022 soumis au vote de l'assemblée**, les **projets 2022**, les **questions diverses**.



### **Rapport d'activité**

A partir d'un diaporama, Yahia ADANE revient brièvement sur l'histoire du réseau et de la construction progressive des orientations puis évoquent les besoins des structures sur le territoire parisien, notamment concernant les tâches administratives, la salarisation et la pérennisation des emplois et finit par présenter toutes les missions réalisées par le réseau durant l'année écoulée.

### **Rapport financier**

L'exercice 2021 est excédentaire de 48 748 € car le budget alloué par la CAF de Paris s'élevant à 60 000 € a été très peu utilisé.

*Soumis au vote de l'assemblée, le rapport financier de l'exercice 2021 est approuvé à l'unanimité.*

### **Budget 2022**

Le budget est proposé à hauteur de 60 150 €.

*Soumis au vote de l'assemblée, ce budget est adopté à l'unanimité.*

### **Montant de la cotisation**

Le conseil d'administration propose de maintenir le montant de la cotisation annuelle à son niveau actuel soit 15 €.

*Soumis au vote de l'assemblée, ce montant est adopté à l'unanimité.*

### **Affectation du résultat**

Concernant le résultat excédentaire, il a été proposé de l'affecter au poste « report à nouveau » du bilan.

*Soumis au vote de l'assemblée, cette affectation de résultat est adoptée à l'unanimité.*

### **Elections au conseil d'administration**

Le président de séance demande à l'assemblée s'il y a des propositions de candidatures. L'ACB et ANIMÔMES se proposent de rejoindre le Conseil d'Administration.

*Soumis au vote de l'assemblée, les candidatures de l'ACB et d'ANIMÔMES ont été adoptées à l'unanimité.*

### **Rapport moral**

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est achevée par des échanges et des débats fructueux. A été abordé le mode de gouvernance du REVS qui d'un système pyramidal est passé vers une dimension plus horizontale. Néanmoins, les réalités administratives ont nécessité des aménagements pour faciliter les différentes démarches.

Par ailleurs, a été évoquée la question d'une aide financière ou matérielle concrète pour les EVS (ceux qui n'ont pas d'imprimante par exemple), un système d'échange local ou un moyen de stocker du matériel commun à partager – un moyen de mutualiser les ressources et de s'entraider.



L'invisibilité des structures a été abordée. Certains EVS hésitent à intégrer le réseau et à y prendre une part active par crainte de trop s'exposer. Si cette invisibilité peut-être une force, elle peut également être une faiblesse. C'est ainsi qu'un débat animé a pu avoir lieu autour du rôle de développement local et d'émergence des acteurs : quelles modalités REVS devrait mettre en œuvre pour travailler ces modalités-là ? Comment faire émerger les structures « invisibles » et lever les freins à la participation active au réseau ?

La question de la communication et notamment du site internet a été également abordée avec l'idée éventuelle de mise en place de permanences REVS. Quelles pourraient être les modalités d'organisation ?

La question des enjeux et de la finalité du REVS a été évoquée. Sur le fond, quel est l'objectif central du REVS : mutualisation des EVS – soutien des EVS à un moment où la CAF se réorganise et se dématérialise risquant quelque peu de perdre le lien direct avec les associations.

Question de l'institutionnalisation du réseau et libertés : comment garder sa souveraineté ?

Proposition de date pour une journée de rencontre entre les EVS – pour faire connaître REVS auprès de tous les EVS : **lundi 07 novembre 2022**  
Il est prévu que deux ou trois EVS travaillent sur une ébauche pour la rencontre de Novembre.

Proposition également d'organiser une fête ultérieurement et inviter le public de toutes les structures.

*Soumis au vote de l'assemblée, le rapport moral a été adopté à l'unanimité.*

La séance est levée à 18h.

Fait à Paris, le 20 mai 2022

Le co-président  
M. Jérôme FRITSCH

La co-présidente  
Mme Nathalie JELANSKY